

**CONSEIL DE L'UFR SANTÉ – SÉANCE PLENIERE**  
**Procès-verbal de la séance plénière du Lundi 10 juillet 2023**

<i>Présents</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Collège A : Professeurs et Personnels assimilés ROY-DORAY Bérénice (visioconférence) MAVINGUI Patrick (visioconférence et procuration Bérénice ROY-DORAY) NOBECOURT Estelle (visioconférence) FRANCO Jean-Marc VACHER-COPONAT Henri MARIMOUTOU Catherine (ABS)</li> <li>➤ Collège B : Maîtres de Conférences et Personnels assimilés KREJBICH Pascale (visioconférence) LERUSTE Sébastien (ABS) DIOTEL Nicolas (ABS) ROUSSELET Manon</li> <li>➤ Collège des praticiens hospitaliers</li> <li>➤ Collège des BIATSS BOUGET Yannis PATCHE Jessica (procuration Yannis BOUGET)</li> <li>➤ Collège des Usagers LEGRAND Quentin (suppléant)</li> <li>➤ Personnalités extérieures LEBRETON Laëtitia (visioconférence) CALENGE Lionel (procuration Franck BELLIER)</li> </ul>
<i>Assistent à titre consultatif</i>	<p>BITSINDOU Héléne, Responsable Administrative et financière de l'UFR Santé  Winer Arnaud, Vice-doyen en charge de la formation  MEILHAC Olivier, Vice-doyen en charge de la recherche  STOJCIC Irène,  ROBERT DA SILVA Christine,</p>
<i>Membres invités</i>	<p>OMARJEE Nicolas, Responsable pôle gestion du personnel  MALVEZY Justine, gestionnaire du personnel</p>
<i>Secrétaire de séance</i>	<p>TECHER Maeva, Assistante de direction de l'UFR Santé</p>
<i>Ordre du jour</i>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Approbation des procès-verbaux des séances du 16 Novembre 2022 et du 13 Avril 2023</li> <li>2. Approbation du CPOM</li> <li>3. Campagne-emploi vague 2</li> <li>4. Avis sur les comptes-rendus des conseils de perfectionnement</li> <li>5. Avis sur les documents pédagogiques 2023-2024</li> <li>6. Approbation des jurys 2023-2024</li> <li>7. Résultats des commissions entrantes et sortantes</li> <li>8. Avis sur les DU/DIU</li> <li>9. Point d'information</li> <li>10. Questions diverses</li> </ol>



Le quorum étant atteint, le Conseil de l'UFR Santé débute à **10h00** en présentiel et en distanciel sous la présidence de Madame Bérénice ROY-DORAY, Doyenne de l'UFR Santé.

*Avant de débiter, Madame Laetitia LEBRETON souhaite intervenir et faire un point sur l'avancement des dossiers Région pour les postes de chefs de clinique et les 2 ETP.*

*Madame Laëtitia LEBRETON a obtenu un accord verbal de la Région suite à l'envoi d'un courrier au Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) et au Ministère de la Santé expliquant les besoins réels à l'UFR Santé.*

*La Région s'est engagée à continuer le financement, les dossiers sont en cours de validation dans les différentes instances (délais de traitement d'1 mois maximum).*

*Madame Bérénice ROY-DORAY informe qu'il est impératif que nous ayons un accord écrit concernant le financement des postes cités précédemment afin de déclencher les recrutements.*

*Elle ajoute « si les recrutements ne sont pas effectifs au 1er Mai, je me retirerai de mes fonctions ».*

*De plus, elle souligne les efforts de chacun dans la constitution du dossier de la création du 2nd cycle et trouve « inadmissible » de continuer ceci sans les ressources nécessaires.*

*Madame Laëtitia LEBRETON insiste sur les efforts réalisés à son niveau pour faire avancer les dossiers au niveau de la Région. Il y a un temps administratif à respecter (validation dans d'autres instances et rédaction des documents).*

*Madame Hélène BITSINDOU informe les membres du conseil que le dossier 2nd cycle a été rendu le 1er avril avec une annexe financière qui présentait le volet recette (frais d'inscription des étudiants) volets dépenses (frais de mission, 3 postes de chef de clinique pour l'année 2023-2024, 1 IGE ITRF BAP J Chargé de formation et recherche, 1 TECH ITRF BAP J Gestionnaire de scolarité). S'agissant d'une formation initiale, il est attendu que le MESRI prenne également en charge une partie du budget. Les membres du conseil échangent sur une possibilité de redéploiement des services au sein de l'Université afin de pallier au manque de ressources (BIATSS) dans certaines composantes.*

*Madame Laëtitia LEBRETON informe en cours de séance les membres du conseil que la demande de subvention passera en Commission Développement Humain le 25 avril prochain et informe les membres du conseil avoir reçu un avis favorable signé concernant la demande de subvention Région.*

Ordre du jour	Échanges et délibérations
<p><b>1. Approbation des procès-verbaux des séances du 16 Novembre 2022 et du 13 Avril 2023</b></p>	<p>Madame Bérénice ROY-DORAY présente le procès-verbal de la séance du 16 Novembre 2022 aux membres du conseil.</p> <p><b>Elle soumet au vote le procès-verbal de la séance du 16 Novembre 2022 : approuvé à l'unanimité.</b></p>
<p><b>2. Approbation du CPOM</b></p>	<p>Madame Bérénice ROY-DORAY propose de reporter ce point au prochain conseil car elle souhaite finaliser le document avec les éléments concernant le 2<sup>nd</sup> cycle.</p> <p>A ce sujet, elle établit un court résumé sur l'avancement de ce dossier. Le 2<sup>nd</sup> cycle débutera bien à la prochaine rentrée 2023-2024.</p> <p>Madame Bérénice ROY-DORAY informe que les inspecteurs IGAS/IGESR interviendront à la réunion dans le cadre de l'ouverture du 2<sup>nd</sup> cycle dès la fin du mois d'Octobre 2023 (auprès du CHU, des laboratoires de recherche et de la Faculté).</p> <p>Madame Bérénice ROY-DORAY souligne le soutien de la Région dans l'avancement de ce dossier.</p> <p>Madame Laëtitia LEBRETON soutient les propos de Madame Bérénice ROY-DORAY et informe qu'une prochaine réunion aura lieu avec la Présidente de Région afin d'échanger sur les besoins de l'UFR Santé.</p>



<p><b>3. Campagne-emploi vague 2</b></p>	<p>Madame Bérénice ROY-DORAY informe que les derniers arbitrages ont eu lieu ces dernières semaines, au niveau de la campagne emploi vague 2. L'UFR Santé a obtenu les postes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le poste d'Enseignant contractuel à 50% en CNU 20 (anthropologie) il s'agit d'un renouvellement de poste. Elle informe que seuls les renouvellements ont été priorités dans cette vague 2. Cependant, la fiche de profil du poste est en cours d'actualisation, avec une quotité de travail de évoluant de 100% en 2022/2023 à 50% en 2023/2024 en adéquation avec le service fait.</li> <li>• Le poste ATER CNU 31/64 également renouvelé</li> </ul>
<p><b>4. Avis sur les comptes-rendus des conseils de perfectionnement</b></p>	<p>Madame Bérénice ROY-DORAY présente les documents (DFGSM, Licence SPS et Master) aux membres du conseil en informant que ces conseils de perfectionnement ont eu lieu au mois de Mai.</p> <p>Monsieur Yannis BOUGET précise que les conseils de perfectionnement de maïeutique et L.PASS/L.AS n'ont pas eu lieu.</p> <p>Madame Hélène BITSINDOU informe que ces comptes-rendus sont remontés à la CFVU.</p> <p>Madame Christine ROBERT- DA SILVA complète en disant que ces comptes-rendus sont présentés en CFVU pour information (pas de vote).</p> <p>Après quelques échanges, <b>Madame Bérénice ROY-DORAY soumet au vote le compte-rendu du conseil de perfectionnement de la Licence science pour la santé : avis favorable à l'unanimité.</b></p> <p><b>Madame Bérénice ROY-DORAY soumet au vote le compte-rendu du conseil de perfectionnement de DFGSM : avis favorable à l'unanimité.</b></p> <p><b>Madame Bérénice ROY-DORAY soumet au vote le compte-rendu du conseil de perfectionnement du Master Biologie Santé : avis favorable à l'unanimité.</b></p>
<p><b>5. Avis sur les documents pédagogiques 2023-2024</b></p>	<p>Madame Bérénice ROY-DORAY laisse la parole à Monsieur Yannis BOUGET afin d'établir une synthèse sur les remontées concernant ces documents en l'absence du Vice-doyen formation.</p> <p>Monsieur Yannis BOUGET informe qu'il s'agit de tous les documents de référence (règlement spécifique, calendrier pédagogique, MCC) pour la prochaine rentrée concernant les formations DFGSM, Licence sciences pour la santé, Master biologie santé et DFASM.</p> <p>Un calendrier a été établi sur plusieurs années pour le DFASM afin d'avoir une vision globale et une prospective.</p> <p>Il informe également que les maquettes de la formation DFGSM 2 et 3 ont été revues afin de mutualiser des cours avec le DE IPA.</p> <p>Le calendrier L.PASS/L.AS a été ajouté également parmi les documents pédagogiques.</p>



Madame Hélène BITSINDOU indique qu'il est important pour le DFASM d'effectuer un vrai calendrier comme défini par la DEPF car le service risque de retourner le document en indiquant qu'il n'est pas conforme. Cependant, elle souligne la pertinence du calendrier pluriannuel pour une meilleure planification.

La prochaine CFVU aurait lieu vers la mi-septembre, date non encore stabilisée.

Monsieur Marc GIGANTE et Madame Estelle NOBECOURT prennent la parole dans le cadre du DFGSM et précisent les changements.

Les cours d'anglais restent actuellement une incertitude.

Monsieur Marc GIGANTE insiste sur l'importance d'avoir une synergie entre la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> année.

Madame Estelle NOBECOURT évoque la situation concernant la procédure de recrutement des CEV et souligne l'absence des responsables UE lors du conseil de perfectionnement suite à un manque de planification.

Madame Christine ROBERT - DA SILVA mentionne quelques modifications pour la Licence sciences pour la santé.

Monsieur Yannis BOUGET informe avoir reçu vendredi soir les dernières modifications pour les MCC de la formation maïeutique. Il précise donc que les MCC présentés en conseil pour cette formation ne sont pas à jour. La dernière version des MCC pour la maïeutique est transmise aux membres du conseil.

Monsieur Yannis BOUGET évoque quelques modifications pour les documents concernant le Master Biologie santé.

Monsieur Marc GIGANTE informe avoir consulté Monsieur Jean-Jacques HOAREAU, responsable de la mention DFGSM, afin d'étudier toutes les possibilités pour l'attribution des 40 « points parcours » pour les étudiants ayant fait un parcours recherche. Cependant, cela reste impossible, car selon les textes, il faut que l'étudiant ait effectué un parcours hors médecine et qu'il ait obtenu une attestation de réussite au master. C'est pourquoi Monsieur Marc GIGANTE et Monsieur Jean-Jacques HOAREAU ont créé une UE spécifique supplémentaire de 10 points appelée « parcours recherche ».

Madame Bérénice ROY-DORAY propose d'échanger à nouveau sur ce sujet lors d'une prochaine réunion mais prend en compte les propos cités précédemment.

Madame Bérénice ROY-DORAY mentionne les éventuelles modifications concernant L.PASS/L.AS. Seul le calendrier pédagogique est présenté lors de ce conseil.

Madame Hélène BITSINDOU précise qu'il y aura des éléments de forme à revoir pour les documents concernant le DFASM, n'empêchant néanmoins nullement le vote lors de ce conseil.

Pour le DFGSM, Madame Hélène BITSINDOU s'interroge sur l'absence des modalités de classement dans le règlement spécifique.

Monsieur Yannis BOUGET confirme que ces modalités n'ont pas été



	<p>incluses dans le règlement spécifique pour cette année ; elles restent à stabiliser après discussion avec les responsables pédagogiques lors d'une réunion à la rentrée.</p> <p>Madame Hélène BITSINDOU insiste sur la tenue des délais du calendrier imposés par les instances centrales de l'université (diffusion des documents pédagogiques obligatoire dès le 1<sup>er</sup> septembre) et sur l'importance de faire apparaître dans le règlement spécifique ces modalités de classement afin d'éviter tout litige.</p> <p><b>Madame Bérénice ROY-DORAY propose de faire voter uniquement le calendrier et les MCCC concernant le DFASM : avis favorable à l'unanimité.</b></p> <p><b>Madame Bérénice ROY-DORAY met au vote les documents pédagogiques pour le DFASM (MCC, règlement spécifique et planification) : avis favorable à l'unanimité.</b></p> <p>Avant de passer au vote pour les documents pédagogiques de la Licence SPS, Monsieur Marc GIGANTE s'interroge concernant le DFASM. En effet il souhaite savoir si ce parcours fait l'objet de modalité et d'un règlement spécifique ou est-il intégré à un autre parcours ? Il souhaite savoir si les UE supplémentaires sont intégrées ou indépendantes.</p> <p>Monsieur Yannis BOUGET précise que dans le tableau de MCC il est intégré des UE annualisées pour « lisser » ces dernières, tout au long du parcours de l'étudiant.</p> <p>Monsieur Marc GIGANTE attire l'attention sur la redondance de l'affichage des UE dans le règlement spécifique et dans le tableau des MCC (ne pas comptabiliser 2 fois la note pour la même UE).</p> <p>Monsieur Yannis BOUGET indique que le système d'information détectera les doublons lors de l'inscription de l'étudiant aux UE supplémentaires.</p> <p><b>Madame Bérénice ROY-DORAY met au vote les documents pédagogiques pour la Licence sciences pour la santé (MCC, règlement spécifique, calendrier) : avis favorable à l'unanimité.</b></p> <p><b>Madame Bérénice ROY-DORAY met au vote les documents pédagogiques pour la maïeutique (MCC, règlement spécifique et calendrier) : avis favorable à l'unanimité.</b></p> <p><b>Madame Bérénice ROY-DORAY met au vote les documents pédagogiques pour le Master biologie santé (MCC, règlement spécifique, calendrier) : avis favorable à l'unanimité.</b></p>
<p><b>6. Approbation des jurys 2023-2024</b></p>	<p>Madame Bérénice ROY-DORAY présente la composition des membres du jury pour la maïeutique.</p> <p>Monsieur Yannis BOUGET précise que la composition du jury pourrait changer d'ici la rentrée en fonction du déménagement de l'école de Sage-Femme sur le campus de santé de Terre Sainte.</p> <p>Il rappelle également que les arrêtés de jury ne sont pas sous les mêmes contraintes que les documents pédagogiques. En effet, les arrêtés</p>



	<p>peuvent être diffusés quelques jours avant les examens.</p> <p><b>Madame Bérénice ROY-DORAY met au vote la composition des membres du jury 2023-2024 pour la maïeutique : approuvée à l'unanimité.</b></p>
<p><b>7. Résultats des commissions entrantes et sortantes</b></p>	<p>Madame Bérénice ROY-DORAY laisse la parole à Madame Hélène BITSINDOU pour ce point.</p> <p>Madame Hélène BITSINDOU reprend le contexte de ces commissions. En effet, suite aux différentes demandes sur lesquelles certains responsables pédagogiques ont statué, soit au départ ou à l'arrivée des étudiants en DFASM et DFGSM (demandes dérogatoires), Madame Hélène BITSINDOU s'aperçoit qu'il n'y a pas de commission clairement instituée à ce sujet.</p> <p>C'est pourquoi, suite aux décisions prises sur le devenir des étudiants, Madame Hélène BITSINDOU pense qu'il faut les formaliser et ainsi inclure ces commissions de dérogation au sein des statuts de l'UFR Santé.</p> <p>Madame Hélène BITSINDOU souhaite donc présenter ces décisions au conseil afin de les valider et de déterminer une date de fin concernant les demandes dérogatoires.</p> <p>Les membres du conseil échangent à ce sujet et proposent de définir pour l'année prochaine un calendrier ainsi que des dossiers types pour les demandes dérogatoires.</p> <p>Ils affirment également la nécessité d'inclure ces commissions dans le règlement intérieur afin de les instituer.</p> <p>Madame Bérénice ROY-DORAY précise que les résultats de la commission ont été présentés au conseil mais ce sujet sera à rediscuter pour l'année prochaine.</p>
<p><b>8. Avis sur les DU/DIU (sous réserve)</b></p>	<p>Madame Bérénice ROY-DORAY et Madame Hélène BITSINDOU présentent les documents aux membres du conseil.</p> <p>Concernant le D.E. I.P.A., Madame Hélène BITSINDOU précise qu'il s'agit des documents qui étaient attendus pour la CFVU, à savoir le règlement des études, MCC, grille tarifaire, calendrier et composition des membres du jury). Elle indique qu'au vu du délai court, ces documents ont déjà été votés en CFVU, toutefois ils doivent être également validés (à posteriori) en conseil de faculté.</p> <p><b>Madame Bérénice ROY-DORAY soumet au vote les documents pédagogiques (le règlement des études, MCC, grille tarifaire, calendrier et composition des membres du jury ) pour le D.E. I.P.A : avis favorable à l'unanimité.</b></p> <p>Concernant le DU Addictologie, Madame Hélène BITSINDOU indique que le tarif de réinscription pour le mémoire a été ajouté à la grille tarifaire car une étudiante n'avait pas pu faire valider son mémoire dans les temps.</p>



	<p><b>Madame Bérénice ROY-DORAY soumet au vote la grille tarifaire pour le DU addictologie : Avis favorable à l'unanimité.</b></p> <p>Concernant le DU Méditation, Madame Hélène BITSINDOU précise qu'il n'y a pas eu de modification dans les documents présentés et qu'il s'agit d'un renouvellement du DU pour l'année prochaine.</p> <p><b>Madame Bérénice ROY-DORAY soumet au vote le renouvellement du DU Méditation : Avis favorable à l'unanimité.</b></p>
<p><b>9. Point d'information</b></p>	<p>Pas de point d'information.</p>
<p><b>10. Questions diverses</b></p>	<p>Question de Monsieur Henri VACHER-COPONAT :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le cadre de la formation IPA, les épreuves de sélection étant achevées, il s'interroge sur le nombre de candidats prédéterminés (30 étudiants par année). Le critère limitant concerne les stages de 1ere année qui sont des stages de sémiologie. La 2<sup>ème</sup> année comporte des stages spécifiques en fonction de la mention choisie (4 mentions pour le DE IPA) Monsieur Henri VACHER-COPONAT s'interroge sur le fait d'ouvrir un peu plus pour pouvoir remplir les mentions (passer à 32 candidats au lieu de 30). Monsieur Franck BELLIER informe qu'il y a actuellement 14 financements de différents organismes pour le DE IPA pour la rentrée 2023. Il serait possible de monter à 32, cependant il ne semble pas sûr que toutes les places soient prises.</li> </ul> <p>Monsieur Marc GIGANTE propose d'ouvrir plus de places pour avoir potentiellement plus de bénéfiques et pour pouvoir créer l'année prochaine des nouvelles formations (dans le département formation continue) grâce aux bénéfiques.</p> <p>Monsieur Hélène BITSINDOU attire l'attention sur un point. En effet, le DE IPA a une capacité d'accueil qui a été votée et accréditée au niveau National, pour cette année, elle suggère de consulter la DEPF pour avoir une dérogation afin d'augmenter la capacité d'accueil. Cependant, Madame Hélène BITSINDOU informe qu'une liste d'attente a été créée.</p> <p>Madame Estelle NOBECOURT propose de faire la répartition des choix de mention pour la deuxième année comme pour la formation Master Biologie Santé (1ère année : tronc commun, 2<sup>ème</sup> année : les spécialités), elle propose de valider dans un premier temps l'ensemble des candidatures et de valider les mentions en 2<sup>ème</sup> année.</p> <p>Madame Bérénice ROY-DORAY confirme qu'il faut valider les candidatures sur la base de la capacité globale pour ne pas perdre de temps et demander avis auprès de la DEPF et du Ministère santé pour anticiper les éventuelles demandes de</p>



dérogations (afin d'être prêt pour la rentrée)

- Il demande à avoir une planification stable notamment pour les conseils afin de pouvoir s'organiser au mieux.

Madame Bérénice ROY-DORAY indique pouvoir fixer des dates prévisionnelles mais ne peut garantir qu'elles seront maintenues car beaucoup d'évènements peuvent intervenir dans ces changements de dates. Elle propose aux membres du conseil de lui faire parvenir les disponibilités de chacun afin de s'adapter au mieux.

Madame Christine ROBERT- DA SILVA se demande s'il serait plutôt préférable que la direction de l'UFR Santé propose un calendrier bien en amont comme font les services centraux pour que chacun des élus puissent prendre leur disposition.

Concernant les dates d'examens (calendriers), tout est consultable sur le site de l'UFR Santé. Il faut que chacun s'autonomise. D'ici le mois d'Août, toutes les dates d'examens seront disponibles sur le site.

Question de Monsieur Jean-Marc FRANCO :

- En lien avec l'Université de Tananarive à Madagascar, il souhaite créer une filière de médecine générale sur le territoire et souhaite donc échanger à ce sujet en présence de la Région. (Opération régionale de Madagascar).

Une lettre d'intention pour développer la filière de médecine générale à Madagascar a été signée.

Un congrès Océan Indien sera organisé en Avril 2024 le 18 et 19 avril 2024. Il propose d'organiser une journée préliminaire au Congrès le 17 avril 2024 et d'inviter les collègues Malgaches. Monsieur Jean-Marc FRANCO va se rapprocher de Monsieur Chaker EL KALAMOUNI afin de connaître les possibilités de financement pour les échanges de Seniors et étudiants afin de les accompagner dans la création de cette filière tout en sachant qu'il y a des liens forts entre le collège des enseignants et les médecins regroupés dans une association. Il demande donc la présence de Madame la Doyenne à ce congrès.

Madame Bérénice ROY-DORAY demande s'il y a des échanges prévus avant Avril 2024.

Monsieur Jean-Marc FRANCO propose de reprendre les échanges avec l'Université de Tananarive en distanciel avant Avril 2024.

Question de Monsieur Quentin LEGRAND :

- Il souhaite savoir pourquoi le CROUS a demandé à l'UFR Santé de quitter les locaux du Tampon alors que des étudiants sont encore présents et le seront l'année prochaine.

Madame Bérénice ROY-DORAY reprend l'historique entre le CROUS et les locaux de l'UFR Santé du Tampon. En effet, chaque année le CROUS souhaite reprendre les locaux et considère que l'UFR Santé, étant basée sur Terre Sainte, n'a plus à occuper les lieux au Tampon.

Madame Bérénice ROY-DORAY informe qu'un mail sera envoyé au directeur du CROUS et au Président de l'Université pour leur confier son incompréhension et sa volonté qu'il y ait 2 bureaux



et de quoi accueillir les étudiants sur site.

Madame Hélène BITSINDOU complète en indiquant qu'elle n'avait pas été informée en amont et que ce sont les gestionnaires du Tampon puis le responsable du Crous au Tampon qui ont apporté l'information.

Cette année, ils ont été encore plus virulents que les années précédentes (suite à l'ouverture du Campus Santé de Terre Sainte) et souhaitent récupérer les locaux.

Elle a reçu une demande du référent DGS Sud (Monsieur VELIA) afin de savoir comment se positionne l'UFR Santé. Elle a indiqué que le Campus ne peut accueillir les étudiants de Première année car les locaux ne sont pas adaptés pour les accueillir, nécessitant de conserver ces locaux au Tampon.

Madame Hélène BITSINDOU a demandé à disposer d'un bureau gestionnaire dans d'autres locaux du Tampon et un espace pour les enseignants : elle n'a eu aucun retour à cette demande jusqu'à présent.

Le référent DGS Sud a sollicité une rencontre entre le directeur du CROUS et le Président de l'Université, pas encore fixée à ce jour.

La fermeture de l'Université se fait ce jeudi, Madame Hélène BITSINDOU aurait souhaité avoir une réponse avant la fermeture afin de savoir comment évoluera la situation à la rentrée.

Question de Madame Estelle NOBECOURT :

- Elle s'interroge sur l'organisation des cours d'anglais l'année prochaine dans toutes les formations.

En effet, Madame Estelle NOBECOURT informe avoir reçu une lettre de désengagement du coordonnateur de l'UE Anglais pour le DFGSM 2 et 3. Elle se demande donc comment faire à la rentrée car cette UE est obligatoire dans les formations citées précédemment.

Madame Bérénice ROY-DORAY informe qu'il y a eu une régularisation concernant le paiement des heures réalisées pour le coordonnateur et demande si les responsables pédagogiques ont repris contact avec lui entre temps.

Le coordonnateur d'UE Anglais avait indiqué se réengager au niveau des cours d'anglais pour la L.PASS.

Les membres du conseil échangent à ce sujet.

Madame Bérénice ROY-DORAY prendra contact avec le coordonnateur d'UE.

Si ce dernier refuse de reprendre les enseignements, Madame Estelle NOBECOURT propose de demander à chaque coordonnateur d'UE d'intégrer dans un TD une session qui soit réalisée en anglais (certaines facultés le font déjà).

Point d'information de Madame Pascale KREJBICH et Monsieur Olivier MEILHAC :

- Elle informe les membres du conseil qu'en tant que chargée de mission recherche et en lien avec le vice-doyen recherche, une « journée recherche de l'UFR Santé » serait organisée vers la mi-décembre (date prédéfinie : le 15 Décembre 2023).

Madame Bérénice ROY-DORAY informe être indisponible le 15



Décembre 2023 (les assises hospitalo-universitaires)  
Les membres du conseil échantent sur la date de cette journée.  
Madame Bérénice ROY-DORAY demande à qui est ouverte cette journée.

Monsieur Olivier MEILHAC informe que cette journée est ouverte aux étudiants de l'UFR Santé et l'objectif est de faire parler les doctorants. L'après-midi, quelques tables rondes seraient mises en place.

Madame Pascale KREJBICH demande s'il est possible d'avoir un budget pour cet évènement. (Suite au budget accordé, il sera possible de définir le nombre de participants).

Madame Bérénice ROY-DORAY donne un avis favorable pour accorder un budget à cette journée. Elle souhaite que les partenaires soient invités (tel que la Région, les membres extérieurs du conseil etc...)

Monsieur Olivier MEILHAC projette son écran afin de montrer aux membres du conseil le site internet actuel de l'UFR Santé qui est obsolète.

Il informe avoir contacté le service TICE afin de créer du contenu au niveau de la recherche. (Une maquette a été envoyée au service TICE).

Madame Pascale KREJBICH souhaite ajouter au site actuel, un point « évènementiel » où il sera renseigné l'ensemble des sujets qui touchent la recherche, les soutenances de thèse, les thèses de médecine, les événements de vulgarisation scientifique etc.

Une autre maquette pourra être présentée au prochain conseil afin de recueillir les idées de chacun et d'améliorer ainsi le site internet.

Madame Bérénice ROY-DORAY félicite Monsieur Olivier MEILHAC et Madame Pascale KREJBICH pour leur travail.

Question de Madame Christine ROBERT- DA SILVA :

- Elle s'interroge sur l'organisation logistique de la Licence à la rentrée prochaine, en particulier sur le Campus du Tampon. Madame Christine ROBERT-DA SILVA souhaite savoir quel personnel restera sur le site du Tampon car elle a eu l'information que l'agent logistique de l'UFR Santé actuellement basé sur le site du Tampon n'y serait plus. En effet, il serait basé sur le nouveau Campus de Terre Sainte.

Elle rappelle qu'il y a toujours la Licence Sciences pour la santé au Tampon mais également la L.PASS.

Madame Hélène BITSINDOU informe que si l'agent logistique sera en effet sur le nouveau Campus, il assurera toujours ses missions sur le site du Tampon. Cependant, son bureau sera situé au niveau du Bâtiment C du Campus Santé.

Au niveau du Tampon, il y aura la gestionnaire de la Licence Sciences pour la Santé - Première année et la gestionnaire L.AS.

Madame Hélène BITSINDOU informe que la gestionnaire L.PASS actuelle n'a pas souhaité renouveler son contrat, l'ancienne gestionnaire L.AS reprendra le poste suite au départ de l'agent. Un recrutement pour un(e) gestionnaire L.AS a donc été lancé, dont le poste sera localisé sur le site du Tampon.



## Question de Madame Manon ROUSSELET :

- Elle souhaite avec Madame Christine ROBERT-DA SILVA organiser une journée de cohésion entre les étudiants de la Licence Sciences pour la Santé 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année car il y a quelques problèmes de cohésion entre eux, beaucoup de départ au bout de 2 mois.

- Concernant l'organisation d'évènements au sein des différentes formations de l'UFR : comment se fait la logistique ? Qu'est ce qui peut être pris en charge ou pas ? Vers qui se tourner ? Madame Bérénice ROY-DORAY invite Manon Rousselet à transmettre un mail à Madame Hélène BITSINDOU et elle-même afin d'étudier la demande.

Madame Bérénice ROY-DORAY donne un avis favorable pour l'organisation d'une journée de cohésion entre les étudiants.

Pour organiser ces journées, elle pourrait demander des subventions auprès du Département.

Les membres du conseil échangent sur les associations étudiantes qui organisent quelques journées d'intégration pour tout le Campus.

Madame Manon ROUSSELET propose d'envoyer à Mesdames ROY-DORAY et BITSINDOU le projet de la journée d'intégration afin d'étudier la faisabilité, l'organisation et les subventions possibles.

Madame Bérénice ROY-DORAY propose d'intégrer à cette organisation les étudiants de L.AS1 qui ont réussi leurs examens et de ne pas décider de l'organisation de cette journée qu'entre enseignants.

Madame Manon ROUSSELET avait pensé à solliciter les étudiants de L3 pour participer à l'organisation de la journée pour les étudiants de L1 et L2.

Monsieur Marc GIGANTE souhaite apporter son aide au projet de Mesdames ROUSSELET et ROBERT- DA SILVA.

Madame Bérénice ROY-DORAY invite également à se rapprocher au niveau du bureau du tutorat car ce sont des étudiants qui se mettent au service de la communauté étudiante.

## Point d'information de Madame Manon ROUSSELET pour Madame Jessica PATCHE :

- Elle informe que Madame Jessica PATCHE a fait remonter les devis des commandes pour les différents niveaux de Licence et Master par rapport au budget à dépenser pour les TP. Elle a constaté qu'en achetant le minimum pour fonctionner, cela couvre déjà l'enveloppe dédiée pour le fonctionnement des TP, ce qui est un problème.

Madame Bérénice ROY-DORAY se demande si cela est dû à l'augmentation du prix des produits.

Monsieur Yannis BOUGET informe que l'UFR Santé a été très peu dotée de matériels pour les TP auparavant (dans les différents sites, il y avait des mutualisations sur le matériel)

Madame Bérénice ROY-DORAY demande à transmettre toutes ces informations à elle et à Madame Hélène BITSINDOU.

Monsieur Yannis BOUGET informe également par rapport au traitement des déchets. En effet, jusqu'ici l'UFR Santé faisait



appel à une société externe et dépensait plus de 1000€ par an, il s'avère que l'IUT et l'ESIROI ont la possibilité de faire faire le traitement des déchets par la DSST. L'UFR Santé peut-elle également faire appel à ce service pour ce traitement des déchets.

Madame Bérénice ROY-DORAY répond favorablement, cela pourra être rediscuté au prochain directoire.

Pour conclure le conseil, Madame Bérénice ROY-DORAY remercie l'ensemble du personnel de l'UFR Santé pour tout le travail accompli pour cette année universitaire.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h00**

La Présidente de la séance

La doyenne

Pr Bérénice ROY-DORAY

La secrétaire de séance

Maeva TECHER